



L'enfance, l'adolescence et la vie en famille

Résultats pour le département de la Nièvre

Analyses et commentaires

De l'enquête initiée
par les 4 Unions Départementales
des Associations Familiales
et l'Union Régionale
des Associations Familiales
de Bourgogne
Septembre 2003

SOMMAIRE

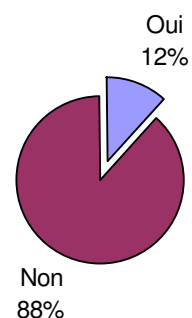
1. Consommation télévisuelle et numérique des jeunes.....	3
1.1. Consommation télévisuelle.....	3
1.2. Censure des films pornographiques.....	3
1.3. Consommation numérique.....	4
Synthèse partie 1.....	5
2. Scolarité et développement de l'enfant.....	6
2.1. Situations et propositions pour l'école maternelle.....	7
2.2. Situations et propositions pour l'école primaire.....	7
2.3. Situations et propositions pour le collège.....	9
2.4. Situations et propositions pour le lycée.....	10
Synthèse partie 2.....	12
3. L'école : des élèves qui sont absents.....	13
3.1. A l'heure actuelle, l'école concourt à.....	13
3.2. Motifs pour lesquels vous accepteriez qu'un enfant manque l'école.....	14
3.3. Stratégies de lutte contre l'absentéisme scolaire.....	16
Synthèse partie 3.....	19
4. La délinquance des mineurs.....	20
4.1. Connaissance d'un enfant délinquant.....	20
4.2. Quel acte « délinquant » ?.....	21
4.3. Dispositions pour éviter de nouveaux écarts.....	21
4.4. Stratégies de lutte contre la délinquance.....	22
4.5. Suppression systématique du versement des allocations familiales.....	24
4.6. Mesure de Tutelle aux Prestations Sociales et Familiales.....	24
4.7. Mieux remplir ses obligations.....	26
Synthèse partie 4.....	28
5. Le projet d'allocation libre choix.....	30
5.1. Connaissance du projet d'allocation libre choix.....	30
5.2. Simplification des démarches administratives.....	30
5.3. Scénarii possibles.....	31
5.4. Modes de garde.....	31
5.5. Frais de garde et prestations perçues.....	31
5.6. Imposition.....	33
Synthèse partie 5.....	34

Sont présentés ci-dessous les résultats bruts ainsi que les tris croisés non redressés sur le département de la Nièvre qui se sont révélés significatifs pour les 5 grands thèmes du questionnaire.

1. Consommation télévisuelle et numérique des jeunes

1.1. Consommation télévisuelle

(ménage avec enfant(s) de moins de 18 ans) Laissez-vous votre(vos) enfant(s) de moins de 18 ans regarder la télévision comme il le veut ? (43 répondants)



- Tous les parents célibataires laissent leur enfant libre de regarder la télévision comme il le souhaite contre aucun couples non mariés, séparés, veufs ou divorcés (10% de risques de se tromper).
- Tous les parents qui pensent que pour offrir un meilleur environnement médiatique aux publics jeunes il faut avant tout fournir l'information nécessaire sur ce qui est présenté aux parents, contrôlent la consommation télévisuelle de leur enfant contre aucun parent qui pense que l'information aux parents n'est pas prioritaire (10% de risques de se tromper).

1.2. Censure des films pornographiques

Concernant la censure, il est beaucoup question de supprimer les films pornographiques. Quelle est votre opinion ? (68 répondants)		
Je suis favorable, il faut interdire toute diffusion, quelque soit l'heure, quelque soit la chaîne	11	16%
Je suis partiellement favorable : il faut interdire la diffusion à certaines heures, quelque soit la chaîne	36	53%
Je suis partiellement favorable : il faut interdire la diffusion sur certaines chaînes et à certaines heures	2	3%
Je suis partiellement favorable : il faut interdire la diffusion sur certaines chaînes, quelque soit l'heure	14	21%
Je ne suis pas favorable: il n'y a pas de censure à exercer	5	7%

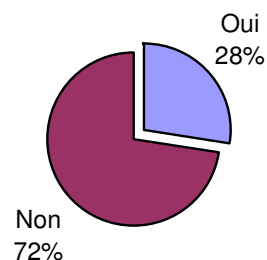
- 30% des couples interrogés dans la Nièvre sont favorables à l'interdiction de toute diffusion de films pornographiques contre 18% des femmes et 5% des hommes. Plus des 2/3 des femmes sont quant à elles favorables à l'interdiction de cette diffusion à certaines heures quelque soit la chaîne et 47% des hommes estiment que cette diffusion devrait être réservée à certaines heures et sur certaines chaînes (1% de risques de se tromper).

- 1/4 des femmes de niveau primaire ou lycée sont favorables à l'interdiction de toute diffusion de films pornographiques contre aucune femme de collège ou de CAP. Près des ¾ des femmes de niveau d'études supérieures estiment que cette diffusion doit être réservée à certaines heures quelque soit la chaîne (1% de risques de se tromper).

16% de ménages de la Nièvre interrogés sont favorables à l'interdiction de toute diffusion de films pornographiques. Les ménages qui y sont le plus favorables sont les personnes ayant répondu au questionnaire en couple et les femmes de niveau scolaire moins élevé.

1.3. Consommation numérique

(ménage avec enfants) Laissez-vous votre(vos) enfant(s) de moins de 18 ans consulter internet comme il le veut ?
(29 répondants)



28% des ménages de la Nièvre interrogés laissent leur enfant libre dans leur consommation numérique.

SYNTHESE
DE LA PARTIE 1. : CONSOMMATION TELEVISUELLE
ET NUMERIQUE DES JEUNES

Consommation télévisuelle :

12% des parents interrogés dans la Nièvre laissent leur enfant libre de regarder la télévision comme il le souhaite.

Un enfant est laissé plus libre dans sa consommation télévisuelle si son père ou sa mère n'est pas célibataire.

Meilleur environnement médiatique et consommation télévisuelle : Un enfant plus surveillé dans sa consommation télévisuelle a plus souvent des parents qui pensent que fournir aux parents l'information nécessaire sur ce qui est présenté est l'une des premières solutions pour offrir un meilleur environnement médiatique aux publics jeunes.

Censure des films pornographiques :

16% des ménages interrogés (avec ou sans enfant) sont favorables à l'interdiction de toute diffusion de films pornographiques, quelque soit l'heure, quelque soit la chaîne.

Les ménages les plus favorables à l'interdiction de toute diffusion de films pornographiques sont les ménages :

- les couples,
- et dont la femme a niveau scolaire moins élevé.

Consommation numérique :

28% des parents interrogés en Côte d'Or laissent leur enfant libre de consulter internet comme il le souhaite.

2. Scolarité et développement de l'enfant

Pourriez-vous donner un avis sur les situations et les propositions suivantes concernant la vie scolaire :

		Très appréciable	Appréciable	Peu appréciable	Mauvais	Sans opinion	Total des répondants
Ecole Mater- nelle	La scolarisation des enfants de 2 à 3 ans	20%	41%	18%	14%	7%	56
	Les classes passerelles pour les enfants de 2 à 3 ans (système d'accueil combinant garde et activités scolaires)	48%	37%	8%	2%	5%	60
Ecole primaire	La semaine de 4 jours	39%	22%	15%	17%	7%	54
	La semaine de 4 jours 1/2 (journée de repos complète le mercredi)	19%	43%	26%	11%	1%	54
	La semaine de 4 jours 1/2 (journée de repos complète le samedi)	24%	31%	26%	12%	7%	58
	Tous les après-midi réservés aux activités sportives et artistiques dans le cadre scolaire	34%	37%	20%	7%	2%	59
	L'affectation obligatoire dans les établissements scolaires du secteur géographique de domicile	15%	20%	25%	23%	17%	60
	Le cartable électronique (ordinateur portable contenant l'ensemble des programmes scolaires)	18%	27%	27%	7%	21%	60
Collège	La semaine de 4 jours	30%	28%	24%	11%	7%	54
	Tous les après-midi réservés aux activités sportives et artistiques dans le cadre scolaire	31%	34%	28%	2%	5%	59
	L'affectation obligatoire dans les établissements scolaires du secteur géographique de domicile	17%	17%	27%	25%	14%	58
	Le cartable électronique (ordinateur portable contenant l'ensemble des programmes scolaires)	28%	34%	10%	7%	21%	58
Lycée	Tous les après-midi réservés aux activités sportives et artistiques dans le cadre scolaire	25%	32%	30%	7%	6%	57
	L'affectation obligatoire dans les établissements scolaires du secteur géographique de domicile	19%	9%	29%	28%	15%	58

2.1. Situations et propositions pour l'école maternelle

- **La scolarisation des enfants de 2 à 3 ans**
- 36% des personnes seules interrogées dans la Nièvre estiment que la scolarisation des enfants dès 2 à 3 ans n'est pas une proposition appréciable contre 29% des couples mariés et aucun couple non marié (5% de risques de se tromper).
- 69% des couples qui estiment que la mise en place des classes passerelles est une mesure appréciable estiment également que la scolarisation des enfants dès 2 ans est une mesure appréciable (1% de risques de se tromper).
- **Les classes passerelles pour les enfants de 2 à 3 ans (système d'accueil combinant garde et activités scolaires)**
- 90% des parents sans enfant de 0 à 3 ans interrogés pensent que la mise en place des classes passerelles est une proposition appréciable contre 64% des parents qui ont un enfant de cet âge (10% de risques de se tromper).
- 91% des ménages qui estiment que la scolarisation précoce des enfants est une formule appréciable, pensent également que la mise en place des classes passerelles est une formule appréciable (1% de risques de se tromper).

En ce qui concerne les situations proposées pour la maternelle, les familles qui estiment appréciable une des deux situations (scolarisation pour les 2-3 ans et classe passerelle) estiment souvent appréciable l'autre proposition.

2.2. Situations et propositions pour l'école primaire

- **La semaine de 4 jours**
- 80% des couples non mariés et sont favorables à la semaine de 4 jours contre 54% des couples mariés et la moitié des personnes seules (5% de risques de se tromper).
- Près des $\frac{3}{4}$ des ménages avec enfant y sont favorables contre 37% des ménages sans enfant (5% de risques de se tromper).
- 79% des hommes employés et 71% des hommes cadres y sont favorables contre seulement 22% des hommes retraités (1% de risques de se tromper). De même, plus des $\frac{2}{3}$ des ménages dont le chef de famille est actif apprécient cette proposition contre seulement 30% des ménages dont le chef de famille est inactif (10% de risques de se tromper).
- 64% des ménages qui estiment que la semaine de 4 jours $\frac{1}{2}$ avec journée de repos complète le samedi en primaire est une mauvaise proposition, pensent que la semaine de 4 jours est une proposition appréciable (10% de risques de se tromper).
- 89% des ménages favorables à la semaine de 4 jours au collège y sont également favorables pour le primaire (1% de risques de se tromper).
- **La semaine de 4 jours $\frac{1}{2}$ (journée de repos complète le mercredi)**
- 79% des femmes interrogées dans la Nièvre sont favorables à la semaine de 4 jours $\frac{1}{2}$ avec journée de repos le mercredi contre 38% des hommes et 14% des couples interrogés (1% de risques de se tromper).
- 90% des personnes seules sont favorables à cette proposition contre 75% des couples non mariés et 43% des couples mariés (5% de risques de se tromper).

- 67% des chefs de familles actifs interrogés sont favorables à la mise en place de la semaine de 4 jours ½ avec journée de repos le mercredi en primaire contre 36% des chefs de familles inactifs (5% de risques de se tromper).
- **La semaine de 4 jours ½ (journée de repos complète le samedi)**
- 60% des couples mariés et 53% des couples non mariés avec ou sans enfant sont favorables à la mise en place de la semaine de 4 jours avec journée de repos complète le samedi contre 40% des personnes seules avec ou sans enfant (5% de risques de se tromper).
- 53% des ménages qui estiment que la semaine de 4 jours est une mauvaise proposition estiment que la semaine de 4 jours ½ avec journée de repos complète le samedi est une proposition appréciable (10% de risques de se tromper).
- **Tous les après-midi réservés aux activités sportives et artistiques dans le cadre scolaire**
- Toutes les femmes cadres interrogées dans la Nièvre sont favorables à la mise en place en primaire d'après-midi sportifs et artistiques dans le cadre scolaire contre seulement 38% des femmes retraitées (5% de risques de se tromper). De plus, 78% des chefs de familles actifs y sont favorables contre 46% des chefs de familles inactifs (5% de risques de se tromper).
- 97% des ménages favorables à mise en place de ces activités sportives dans le cadre scolaire au collège et au lycée y sont également favorables pour l'école primaire (1% de risques de se tromper).
- **L'affectation obligatoire dans les établissements scolaires du secteur géographique de domicile**
- 63% des parents sont défavorables à la mise en place de l'affectation obligatoire dans les établissements scolaires du secteur géographique de domicile en primaire contre 23% des ménages sans enfant (1% de risques de se tromper). De plus, 61% des ménages qui ont un enfant entre 7 et 12 ans, c'est-à-dire qui sont pour la plupart scolarisé en primaire sont défavorables à cette proposition contre 43% des ménages sans enfant ou sans enfant de cet âge (10% de risques de se tromper).
- 95% des ménages favorables à cette proposition au collège et 93% des ménages favorables à cette proposition au lycée, y sont favorables pour l'école primaire (1% de risques de se tromper).
- **Le cartable électronique (ordinateur portable comprenant l'ensemble des programmes scolaires)**
- 48% des ménages sans enfant sont favorables à la mise en place du cartable électronique en primaire contre 43% des ménages avec enfant (10% de risques de se tromper).
- 48% des chefs de famille actifs y sont favorables contre 36% des chefs de famille inactifs (10% de risques de se tromper).
- 71% des ménages qui sont favorables à cette proposition au collège y sont également favorables pour l'école primaire (1% de risques de se tromper).

2.3. Situations et propositions pour le collège

- **La semaine de 4 jours**
 - 82% des couples non mariés avec ou sans enfant sont favorables à la mise en place de la semaine de 4 jours au collège contre 58% des personnes seules et 47% des couples mariés avec ou sans enfant (5% de risques de se tromper).
 - 70% des parents y sont favorables contre 38% des ménages sans enfant (10% de risques de se tromper).
 - 83% des hommes employés y sont favorables contre 30% des hommes retraités (10% de risques de se tromper).
 - 70% des hommes de niveau lycée sont favorables à la semaine de 4 jours au collège contre la moitié des hommes de niveau d'étude primaire (5% de risques de se tromper).
 - 89% des ménages qui pensent que la mise en place la semaine de 4 jours est une mesure appréciable en primaire, estiment également qu'il s'agit d'une mesure appréciable au lycée (1% de risques de se tromper).

- **Tous les après-midi réservés aux activités sportives et artistiques dans le cadre scolaire**
 - 83% des femmes de 30 à 40 ans interrogées apprécieraient que tous les après-midi soient réservés aux activités sportives et artistiques dans le cadre scolaire au collège contre 40% des femmes de plus de 60 ans interrogées (5% de risques de se tromper).
 - 77% des hommes employés interrogés apprécieraient cette proposition contre 45% des hommes retraités et 40% des hommes ouvriers (1% de risques de se tromper). De même, 71% des chefs de famille actifs estiment appréciable cette proposition contre 46% des chefs de familles inactifs (10% de risques de se tromper).
 - 89% des hommes de niveau lycée apprécieraient que cette proposition se mette en place contre aucun homme de niveau primaire (5% de risques de se tromper).
 - 90% des ménages favorables à la mise en place de la semaine de 4 jours en primaire y sont également favorables pour le collège. De même, 97% des ménages qui y sont favorables pour le lycée y sont favorables au collège (1% de risques de se tromper).

- **L'affectation obligatoire dans les établissements scolaires du secteur géographique**
 - 43% des ménages sans enfant interrogés sont favorables à l'affectation obligatoire dans les établissements scolaires du secteur géographique de domicile au collège contre 28% des parents interrogés (10% de risques de se tromper).
 - 95% des ménages favorables à l'affectation obligatoire dans les établissements scolaires du secteur géographique de domicile en primaire y sont également favorables au collège et tous les ménages qui y sont favorables au lycée, y sont favorables au collège (1% de risques de se tromper).

- **Le cartable électronique (ordinateur portable contenant l'ensemble des programmes scolaires)**
- 68% des chefs de famille actifs interrogés apprécieraient que le cartable électronique soit mis en place au collège contre 43% des chefs de famille inactifs interrogés (10% de risques de se tromper).
- 96% des ménages qui estiment qu'il serait appréciable de mettre en place le cartable électronique en primaire estiment qu'il serait aussi appréciable de le mettre en place au collège (1% de risques de se tromper).

2.4. Situations et propositions pour le lycée

- **Tous les après-midi réservés aux activités sportives et artistiques dans le cadre scolaire**
- 83% des couples apprécieraient que tous les après-midi soient réservés aux activités sportives et artistiques dans le cadre scolaire au lycée contre 49% des personnes seules (10% de risques de se tromper).
- 78% des ménages qui apprécieraient que les après-midi soient réservés aux activités sportives et artistiques en primaire, apprécieraient également la mise en place de cette proposition au lycée. De même, 97% des ménages qui souhaiteraient que cette proposition soit appliquée au collège, souhaiteraient également la voir appliquée au lycée (1% de risques de se tromper).
- **L'affectation obligatoire dans les établissements scolaires du secteur géographique de domicile**

78% des ménages favorables à l'affectation obligatoire dans les établissements du secteur géographique de domicile en primaire apprécient cette proposition au lycée. De même, 84% des ménages qui l'apprécient au collège, l'apprécient également au lycée (1% de risques de se tromper).

Pour ce qui est des propositions qui concernent plusieurs niveaux de scolarisation, peu de différences apparaissent entre ces différents niveaux, ainsi les parents favorables à une mesure pour un certain niveau scolaire y sont également favorables pour un autre niveau. C'est pourquoi les résultats sont présentés ici globalement et non par niveau scolaire.

Ainsi, en ce qui concerne la semaine de 4 jours, les parents, les couples non mariés et les chefs de famille actifs sont plus favorables à la mise en place de la semaine de 4 jours en école primaire et au collège.

Pour ce qui est de la semaine de 4 jours ½ en primaire, il apparaît que les femmes, les personnes seules et les chefs de familles inactifs sont plus favorables à la semaine de 4 jours ½ avec journée de repos complète le mercredi.

Enfin, les couples mariés et les ménages défavorables à la semaine de 4 jours sont ceux qui sont le plus favorables à la semaine de 4 jours ½ avec journée de repos complète le samedi en primaire.

En ce qui concerne la proposition de réserver tous les après-midi à des activités sportives ou artistiques dans le cadre scolaire, on remarque que les hommes retraités y sont plus défavorables que les autres.

Cependant, pour cette proposition, le pourcentage de ménages favorables à sa mise en place baisse avec l'augmentation du niveau scolaire pour lequel la situation est proposée. Ainsi, 71% des ménages jugent cette proposition appréciable voire très appréciable pour le primaire, 65% pour le collège et 57% pour le lycée.

La proposition d'affectation obligatoire dans les établissements scolaires du secteur géographique de domicile est la proposition la moins appréciée par les ménages. Elle est encore moins appréciée au lycée puisque 72% des ménages y sont défavorables contre près des 2/3 pour l'école primaire et le collège.

Enfin, la mise en place du cartable électronique au collège semble être une proposition assez appréciée puisque 62% des ménages estiment que cette mesure serait appréciable au collège. En primaire, plus de ménages y sont opposés (55%). Les chefs de familles actifs y sont plus favorables que les autres.

SYNTHESE

DE LA PARTIE 2. : SCOLARITE ET DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT

Situations et propositions pour tous les niveaux de scolarisation :

La scolarisation des enfants de 2 à 3 ans et les classes passerelles pour les enfants de 2 à 3 ans (système d'accueil combinant garde et activités scolaires) sont 2 mesures qui sont fréquemment appréciées par les mêmes ménages.

Pour ce qui est des propositions qui concernent plusieurs niveaux de scolarisation, peu de différences apparaissent entre ces niveaux, ainsi les parents favorables à une mesure pour un niveau scolaire y sont également favorables pour un autre.

La semaine de 4 jours ou de 4 jours ½ : Les parents, les couples non mariés et les chefs de famille actifs sont plus favorables à la mise en place de la semaine de 4 jours en école primaire et au collège.

Pour ce qui est de la semaine de 4 jours ½ en primaire, les femmes, les personnes seules et les chefs de familles inactifs sont plus favorables à la semaine de 4 jours ½ avec journée de repos complète le mercredi. Les couples mariés et les ménages défavorables à la semaine de 4 jours sont eux plus favorables à la semaine de 4 jours ½ avec journée de repos complète le samedi en primaire.

Tous les après-midi réservés à des activités sportives ou artistiques dans le cadre scolaire : On remarque que les hommes retraités y sont plus défavorables que les autres.

Cependant, pour cette proposition, le pourcentage de ménages favorables à sa mise en place baisse avec l'augmentation du niveau scolaire pour lequel la situation est proposée. Ainsi, 71% des ménages jugent cette proposition appréciable voire très appréciable pour le primaire, 65% pour le collège et 57% pour le lycée.

L'affectation obligatoire dans les établissements scolaires du secteur géographique de domicile est la proposition la moins appréciée par les ménages. Elle est encore moins appréciée au lycée puisque 72% des ménages y sont défavorables contre près des 2/3 pour l'école primaire et le collège.

Le cartable électronique au collège semble être une proposition assez appréciée puisque 62% des ménages estiment que cette mesure serait appréciable au collège. En primaire, plus de ménages y sont opposés (55%). Les chefs de familles actifs y sont plus favorables que les autres.

Enfin, l'appréciation que les parents ont de la mise en place du cartable électronique dépend aussi du rapport que les parents ont avec les nouvelles technologies.

3. L'école : des élèves qui sont absents

3.1. A l'heure actuelle, l'école concourt à...

A votre avis, à l'heure actuelle, l'école concourt à (classer de 1 à 5, du plus important au moins important) ?

Rang le plus souvent cité pour chaque réponse possible	Nombre réponses pour ce rang	Nombre répondants	%
Rang 1 : Transmettre un savoir	36	68	53%
Rang 3 : Apprendre à respecter les règles de la société	20	68	29%
Rang 3 : Être avec les autres et apprendre à vivre avec eux	19	68	28%
Rang 4 : Epanouir l'enfant/le jeune	24	68	35%
Rang 5 : Apprendre un métier	38	68	56%

L'école concourt en premier lieu à transmettre un savoir (1^{er} ou 2^{ème} rang) :

- Plus de 80% des couples mariés ou non estiment que l'école concourt en premier lieu (1^{er} ou 2^{ème} rang) à transmettre un savoir contre seulement 1/3 des personnes seules (1% de risques de se tromper).
- Tous les hommes ouvriers ou sans activité professionnelle estiment que l'école concourt avant tout à transmettre un savoir contre un peu plus des 2/3 des hommes employés ou retraités (5% de risques de se tromper).
- 87% des hommes de niveau d'études supérieures interrogés dans la Nièvre estiment que l'école concourt en premier lieu à transmettre un savoir contre seulement la moitié des hommes de niveau primaire (5% de risques de se tromper).

L'école concourt en premier lieu à apprendre un métier (1^{er} ou 2^{ème} rang) :

- 43% des ménages dont les ressources mensuelles sont supérieures à 3 049 € estiment que l'école concourt en premier lieu à apprendre un métier contre aucun ménages dont les ressources mensuelles sont comprises entre 763 et 1 068 € (5% de risques de se tromper).
- 16% des ménages pour qui un désintérêt pour l'école n'est pas un motif valable pour qu'un enfant manque l'école estiment que l'école concourt en premier lieu à apprendre un métier contre aucun des ménages pour qui un enfant peut manquer l'école parce qu'il s'en désintéresse (5% de risques de se tromper).

L'école concourt en premier lieu à épanouir l'enfant/ le jeune (1^{er} ou 2^{ème} rang) :

- 30% des couples interrogés dans la Nièvre estiment que l'école concourt avant tout à épanouir l'enfant contre moins d' ¼ des femmes et des hommes interrogés (5% de risques de se tromper).
- 28% des couples non mariés et 27% des couples mariés estiment que l'école concourt en premier lieu à épanouir l'enfant contre 20% des personnes célibataires (10% de risques de se tromper).
- 43% des femmes de 40 à 50 ans estiment que l'école concourt en premier lieu à épanouir l'enfant contre aucune femme de moins de 30 ans (10% de risques de se tromper).
- 56% des femmes de niveau collègue ou CAP estiment que l'école concourt en premier lieu à épanouir le jeune contre ¼ des femmes de niveau primaire ou lycée (10% de risques de se tromper).

- 61% des ménages pour qui un élève peut manquer l'école parce que des phénomènes de violence y sont observés, estiment que l'école concourt en dernier lieu à épanouir l'enfant contre 41% des ménages qui estiment qu'un enfant ne peut manquer l'école pour ce motif (10% de risques de se tromper).
- 72% des ménages pour qui l'école concourt en premier lieu à apprendre à respecter les règles de la société estiment que l'école concourt en dernier lieu à épanouir le jeune (1% de risques de se tromper).

Certaines réponses à la question : « A l'heure actuelle, l'école concourt à ... » s'opposent. Ainsi, les ménages qui pensent que l'école concourt en premier lieu à apprendre à respecter les règles de la société, pensent qu'elle concourt en dernier lieu à épanouir l'enfant et inversement.

Les couples estiment plus souvent que l'école concourt en premier lieu à transmettre un savoir et à épanouir l'enfant ou le jeune. Les ménages dont les ressources sont élevées placent plus souvent la réponse : « l'école concourt à apprendre un métier » en premier rang.

3.2. Motifs pour lesquels vous accepteriez qu'un enfant manque l'école

Quels sont les motifs pour lesquels vous accepteriez q'un enfant/ jeune manque l'école (plusieurs choix possibles) ? (115 répondants)		
Maladie	114	99%
violence à l'école	50	43%
stress, fatigue, besoin de récupérer	42	37%
décalage entre vacances scolaires et possibilité technique de départ ou de retour de voyage et vacances	21	18%
aide, soutien à la famille	14	12%
relations conflictuelles avec un enseignant	11	10%
relations conflictuelles avec un élève	5	4%
petit boulot	6	5%
désintérêt pour l'école	3	3%
Redoublement	2	2%

Violence à l'école :

- 58% des hommes interrogés dans la Nièvre estiment que la violence à l'école est un motif acceptable pour qu'un enfant manque l'école contre moins d' ¼ des femmes et 10% des couples interrogés (1% de risques de se tromper).
- 58% des ménages ayant un enfant entre 18 et 24 ans acceptent qu'un enfant manque l'école pour cause de violence dans l'établissement contre ¼ des ménages sans enfant de cet âge (10% de risques de se tromper).
- 71% des ménages ayant cités 4 motifs et plus acceptables pour qu'un enfant manque l'école ont cité le motif de la violence à l'école contre aucun des ménages n'ayant cité qu'un motif acceptable et 45% des ménages ayant cité 2 motifs (1% de risques de se tromper).
- 52% des ménages pour qui l'école concourt en dernier lieu à apprendre à respecter les règles de la société estiment qu'un enfant peut manquer l'école pour cause de violence dans l'établissement contre 24% des ménages qui estiment que l'école

concourt en premier lieu à apprendre à respecter les règles de la société (5% de risques de se tromper).

Stress, fatigue, besoin de récupérer :

- 26% des couples non mariés et 18% des couples mariés acceptent qu'un enfant manque l'école pour cause de stress ou de fatigue contre la moitié des personnes seules (10% de risques de se tromper).
- 60% des hommes sans activité professionnelle acceptent qu'un enfant manque l'école pour cause de stress contre 7% des hommes retraités (1% de risques de se tromper).
- 54% des ménages qui acceptent qu'un enfant manque l'école pour cause de décalage entre les vacances scolaires et les possibilités techniques de départ, acceptent également qu'un enfant manque l'école pour cause de stress ou de fatigue contre 19% des ménages qui n'acceptent pas le motif de départ décalé (5% de risques de se tromper).
- Tous les ménages qui ont cités 4 motifs et plus acceptables pour qu'un enfant manque l'école ont cité le stress ou la fatigue de l'enfant contre aucun des ménages n'ayant cité qu'un seul motif et 23% des ménages ayant cité 2 motifs acceptables (1% de risques de se tromper).

Décalages entre les vacances scolaires et la possibilité technique de départ ou de retour de voyage :

- 27% des femmes interrogées dans la Nièvre acceptent qu'un enfant manque l'école pour cause de décalage entre les vacances scolaires et les possibilités techniques de départ contre 11% des hommes et aucun couple interrogés (10% de risques de se tromper).
- 45% des ménages ayant un enfant de moins de 3 ans estiment qu'un enfant peut manquer l'école pour raison de décalage entre les vacances scolaires et les possibilités techniques de départ en vacances contre 14% des ménages n'ayant pas d'enfant de cet âge (5% de risques de se tromper). De même, 39% des ménages ayant une enfant entre 7 et 12 ans acceptent qu'un enfant manque l'école pour cause de décalage entre les vacances scolaires et les possibilités techniques de départ contre 12% des ménages sans enfant de cet âge (5% de risques de se tromper).
- 39% des ménages qui acceptent qu'un enfant manque l'école pour cause de stress, acceptent également qu'il manque l'école pour cause de départ décalé contre 12% des ménages qui n'acceptent pas qu'un enfant manque l'école pour cause de stress (5% de risques de se tromper).
- 71% des ménages ayant cité plus de 4 motifs acceptables pour qu'un enfant manque l'école, acceptent qu'un enfant manque l'école pour raison de décalage entre les vacances scolaires et les possibilités techniques de départ contre aucun ménages n'ayant cité qu'un motif et 14% des ménages en ayant cité 2 (1% der risques de se tromper).

Nombre de motifs cités :

- Les ménages qui acceptent qu'un enfant manque l'école pour cause de petit bobo, de stress, violence à l'école, conflit avec un élève ou un enseignant ou de décalage entre les vacances scolaires et les possibilités techniques de départ citent souvent plus de

motifs acceptables pour qu'un enfant manque l'école que les ménages ayant cités d'autres motifs (1% de risques de se tromper).

- 62% des ménages pour qui dans la lutte contre l'absentéisme il est prioritaire de sensibiliser les parents à renouer le dialogue famille/enfant/école ne citent qu'un motif acceptable pour qu'un enfant manque l'école ; c'est seulement le cas de 31% des ménages pour qui il n'est pas prioritaire de sensibiliser les parents au dialogue (10% de risques de se tromper).

D'après les éléments ci-dessus, il apparaît que le nombre de motifs d'absence acceptables évoqués par les ménages est plus important selon les motifs évoqués et selon que les ménages pensent dans la lutte contre l'absentéisme, il faut prioritairement sensibiliser les parents.

3.3. Stratégies de lutte contre l'absentéisme scolaire

Quelles seraient à votre avis les trois réponses les plus efficaces pour lutter contre l'absentéisme (trois choix possibles) ? (119 répondants)		
sensibiliser les parents à renouer le dialogue famille/enfant/école	48	70%
responsabiliser l'enfant	39	57%
contraindre les parents	24	35%
sensibiliser (et former) les enseignants à renouer le dialogue famille/enfant/école	18	26%
aider l'enfant (ex: soutien pédagogique)	28	41%
informer les parents sur l'obligation scolaire	27	39%
responsabiliser le personnel d'encadrement des établissements	5	7%
l'absentéisme n'est pas un problème en soi et l'on ne doit pas mener d'actions pour lutter contre ce phénomène	2	3%

Sensibiliser les parents à renouer le dialogue famille/enfant/école :

- 74% des ménages sans enfant de 4 à 6 ans pensent qu'il serait efficace pour lutter contre l'absentéisme de sensibiliser les parents à renouer le dialogue contre 1/3 des ménages ayant un enfant de cet âge (5% de risques de se tromper).
- 81% des femmes de niveau d'études supérieures pensent qu'une des 3 réponses les plus efficaces pour lutter contre l'absentéisme consiste à sensibiliser les parents à renouer le dialogue famille/enfant/école contre ¼ des femmes de niveau primaire (5% de risques de se tromper).
- 91% des ménages pour qui l'école c'est avant tout apprendre un métier, estiment que dans la lutte contre l'absentéisme une des 3 réponses les plus efficaces consiste à sensibiliser les parents à renouer le dialogue (10% de risques de se tromper).
- 86% des ménages qui citent 2 motifs acceptables pour qu'un enfant manque l'école pensent que dans la lutte contre l'absentéisme il faut en priorité sensibiliser les parents contre 54% des ménages qui ne citent qu'un motif (10% de risques de se tromper).
- 72% des ménages qui ne pensent pas prioritaire dans la lutte contre l'absentéisme de responsabiliser le personnel d'encadrement, estiment prioritaire de sensibiliser les parents (10% de risques de se tromper).

Responsabiliser l'enfant :

Tous les hommes ouvriers estiment que responsabiliser l'enfant fait parti des 3 réponses les plus efficaces pour lutter contre l'absentéisme scolaire contre 22% des hommes de profession intermédiaire (5% de risques de se tromper).

Contraindre les parents :

- 70% des ménages qui pensent que l'école concourt en dernier lieu à transmettre un savoir estiment que la réponse contraindre les parents fait parti des 3 réponses les plus efficaces pour lutter contre l'absentéisme scolaire contre 31% des ménages qui pensent que c'est ce à quoi l'école concourt en premier lieu (5% de risques de se tromper).
De plus, 78% des ménages pour qui l'école concourt en dernier lieu à épanouir l'enfant ne pensent pas que contraindre les parents soit une réponse efficace pour lutter contre l'absentéisme contre 53% des ménages qui pensent que l'école concourt en premier lieu à épanouir l'enfant (5% de risques de se tromper).
- Tous les ménages qui pensent que dans la lutte contre l'absentéisme il n'est pas efficace de sensibiliser les enseignants et la moitié des ménages qui pensent qu'il n'est pas efficace d'aider l'enfant, pensent qu'il serait plus efficace de contraindre les parents (5% de risques de se tromper).

Aider l'enfant :

- 60% des couples interrogés dans la Nièvre estiment que dans la lutte contre l'absentéisme il serait efficace d'aider l'enfant contre 44% des femmes et 21% des hommes interrogés (10% de risques de se tromper).
- Tous les ménages divorcés interrogés estiment qu'il serait efficace d'aider l'enfant absentéiste contre 21% des couples non mariés et 45% des couples mariés (5% de risques de se tromper).
- 64% des ménages ayant un enfant de 13 à 17 ans estiment que dans la lutte contre l'absentéisme il serait efficace d'aider l'enfant contre 34% des ménages sans enfant de cet âge (10% de risques de se tromper).
- 54% des ménages qui ne pensent pas qu'il serait efficace pour lutter contre l'absentéisme de contraindre les parents pensent qu'il serait efficace d'aider l'enfant (1% de risques de se tromper). De même, 51% des ménages qui pensent qu'il n'est pas efficace d'informer les parents estiment qu'il est efficace d'aider l'enfant (5% de risques de se tromper).

Sensibiliser (et former) les enseignants à renouer le dialogue famille/enfant/école :

39% des ménages pour qui dans la lutte contre l'absentéisme il n'est pas efficace de contraindre les parents et 35% des ménages pour qui il n'est pas efficace d'informer les parents sur l'obligation scolaire, pensent qu'il serait efficace de sensibiliser les enseignants au dialogue (1% et 5% de risques de se tromper).

Informer les parents sur l'obligation scolaire :

- 47% des couples mariés interrogés estiment qu'informer les parents fait parti des 3 réponses les plus efficaces pour lutter contre l'absentéisme scolaire contre aucune personnes divorcées (10% de risques de se tromper).

- La moitié des ménages qui ne pensent pas qu'aider l'enfant soit une réponse efficace pour lutter contre l'absentéisme, estiment qu'informer les parents en est une, contre 21% des ménages qui pensent qu'aider l'enfant est efficace (5% de risques de se tromper). De même, 46% des ménages qui pensent que sensibiliser les enseignants serait inefficace dans la lutte contre l'absentéisme, pensent qu'informer les parents sur l'obligation scolaire est une mesure efficace, contre 17% des ménages qui pensent que sensibiliser les enseignants est efficace (10% de risques de se tromper).

Responsabiliser le personnel d'encadrement des établissements :

- 17% des femmes de niveau lycée pensent que responsabiliser le personnel d'encadrement peut être une réponse efficace pour lutter contre l'absentéisme contre aucune femme d'un autre niveau scolaire (10% de risques de se tromper).
- 29% des ménages dont les ressources mensuelles sont comprises entre 1 068 et 1 525 € pensent que responsabiliser le personnel d'encadrement peut être une réponse efficace contre aucun ménage dont les revenus mensuels sont inférieurs à 763 € ou compris entre 1 525 et 3 049 € (10% de risques de se tromper).
- 30% des ménages pour qui l'école concourt en dernier lieu à transmettre un savoir, estiment que responsabiliser le personnel d'encadrement peut permettre de lutter contre l'absentéisme contre 4% des ménages qui pensent que l'école concourt en premier lieu à transmettre un savoir (5% de risques de se tromper).
Par contre, 15% des ménages pour qui l'école concourt en premier lieu à être avec les autres et apprendre à vivre avec eux, estiment que responsabiliser le personnel d'encadrement peut permettre de lutter contre l'absentéisme contre aucun ménage qui pensent que l'école concourt en dernier lieu à être avec les autres (10% de risques de se tromper).
- 18% des ménages pour qui il n'est pas efficace dans la lutte contre la délinquance de sensibiliser les parents, estiment qu'il serait efficace de responsabiliser le personnel d'encadrement contre 2% des ménages pour qui il est efficace de sensibiliser les parents (10% de risques de se tromper).

Dans la lutte contre l'absentéisme, différentes stratégies s'opposent, ainsi les ménages qui jugent plus efficace d'« aider l'enfant », estiment souvent inefficace de « contraindre les parents par le paiement d'une amende ou la suppression des allocations » si leur enfant est absentéiste ou d'« informer les parents sur l'obligation scolaire ». Par contre, les ménages qui jugent efficace de contraindre ou d'informer les parents, estiment qu'il est moins efficace de « sensibiliser les enseignants à renouer le dialogue famille/enfant/école ».

SYNTHESE

DE LA PARTIE 3. : L'ÉCOLE : DES ÉLÈVES QUI SONT ABSENTS...

A l'heure actuelle, l'école concourt à ...

Certaines réponses à la question : « A l'heure actuelle, l'école concourt à ... » s'opposent. Ainsi, les ménages qui pensent que l'école concourt en premier lieu à apprendre à respecter les règles de la société, pensent qu'elle concourt en dernier lieu à épanouir l'enfant et inversement.

Les couples estiment plus souvent que l'école concourt en premier lieu à transmettre un savoir et à épanouir l'enfant ou le jeune. Les ménages dont les ressources sont élevées placent plus souvent la réponse : « l'école concourt à apprendre un métier » en premier rang.

Motifs pour lesquels vous accepteriez qu'un enfant manque l'école

Le nombre de motifs d'absence acceptables évoqués par les ménages est plus important selon les motifs évoqués et selon que les ménages pensent dans la lutte contre l'absentéisme, il faut prioritairement sensibiliser les parents.

Stratégies de lutte contre l'absentéisme scolaire

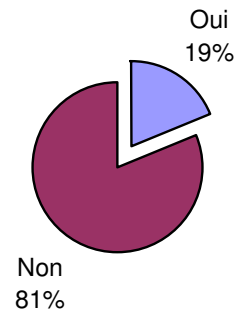
Dans la lutte contre l'absentéisme scolaire, différentes stratégies s'opposent, ainsi les ménages qui jugent plus efficace d'« aider l'enfant », estiment souvent inefficace de « contraindre les parents par le paiement d'une amende ou la suppression des allocations » si leur enfant est absentéiste ou d'« informer les parents sur l'obligation scolaire ». Par contre, les ménages qui jugent efficace de contraindre ou d'informer les parents, estiment qu'il est moins efficace de « sensibiliser les enseignants à renouer le dialogue famille/enfant/école ».

4. La délinquance des mineurs

4.1. Connaissance d'un enfant délinquant

Repérage de stratégie familiale face à des actes jugés « délinquants » par les familles elles-mêmes.

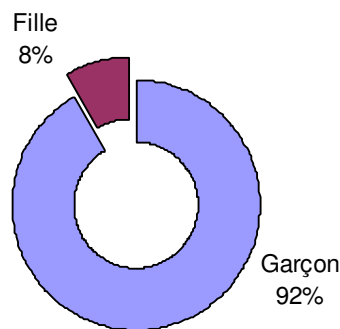
Y a-t-il dans votre entourage familial un ou plusieurs jeunes qui ont eu lors des 5 dernières années?
(69 répondants dont 13 oui)



- 40% des couples interrogés dans la Nièvre connaissent un enfant délinquant dans leur entourage familial contre 28% des hommes et 10% des femmes (5% de risques de se tromper).
- Plus des 2/3 des hommes de niveau primaire connaissent un enfant délinquant contre 13% des hommes de niveau d'études supérieures (5% de risques de se tromper). De plus, 44% des femmes de niveau CAP ou collège connaissent un enfant délinquant contre 7% des femmes de niveau d'études supérieures (5% de risques de se tromper).

Les ménages qui connaissent un enfant délinquant dans leur entourage familial sont plutôt des couples, des hommes ou des femmes de niveau scolaire modeste.

Si oui, s'agit-il d'un garçon ou d'une fille ? (12 répondants) :



Si oui, quel était son âge au moment des faits :

Médiane : 14
25% : 11
75% : 17

Moyenne : 14,54
Ecart type : 1,86

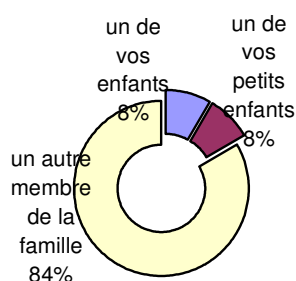
4.2. Quel acte « délinquant » ?

Quel acte "délinquant" l'enfant/le jeune a t il commis ? (12 répondants)		
vandalisme, dégradation de matériel...	5	42%
vol	5	42%
consommation de drogue	2	17%
Conduite sans permis	1	8%
violence physique : frapper une personne	1	8%
fugue, école buissonnière	1	8%
Revente de drogue, arme, trafic	1	8%

Les premiers actes délinquants cités par les ménages qui connaissent un mineur délinquant dans leur entourage familial est le vandalisme, le vol et la consommation de drogue.

4.3. Dispositions pour éviter de nouveaux écarts

L'enfant/jeune ayant commis l'acte est (12 répondants) :



- Un de vos enfants

Avez-vous pris certaines dispositions pour éviter de nouveaux écarts dans le comportement de votre enfant ?

Oui : 1 personne sur 1 répondant

- Suivi psychologique ou éducateur : 1
- Ecole spécialisée: 1

D'autres personnes de votre famille ont elles pris des dispositions pour éviter de nouveaux écarts dans le comportement ?

Oui : 0 personne sur 1 répondant

- Un autre membre de la famille

Les parents ont-ils pris certaines dispositions pour éviter de nouveaux écarts dans le comportement de leur enfant ?

Oui : 9 personnes sur 11 répondants

- Puniton, sanction, « privé de sortie » : 5
- Dialogue responsabilisant : 4
- Enfant plus surveillé : 2
- Suivi psychologique : 1
- Tutelle judiciaire : 1

Vous même de votre côté avez vous pris des dispositions pour éviter de nouveaux écarts dans le comportement du jeune ?

Oui : 6 personnes sur 11 répondants)

- Dialogue responsabilisant : 6
- Discussion avec les parents : 1
- Eviter à l'enfant des tentations : 1

D'après les éléments ci-dessus, les parents dont un des enfants a commis un acte délinquant sont intervenus pour éviter de nouveaux écarts dans le comportement de leur enfant.

Les ménages qui connaissent un jeune délinquant dans leur entourage mais qui n'est pas un de leurs enfants, estiment que les parents du jeune sont intervenus en punissant le jeune ou en dialoguant avec lui pour le responsabiliser. Un peu plus de la moitié des ménages qui connaissent un jeune délinquant sont également intervenus pour éviter de nouveaux écarts dans le comportement du jeune en dialoguant avec lui pour tenter de le responsabiliser.

4.4. Stratégies de lutte contre la délinquance

Voici une liste d'affirmations concernant les parents d'enfants mineurs ayant commis des actes de délinquance. Pour chacune pouvez-vous nous dire si vous êtes d'accord ou pas ?

%	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Nombre répondants
Sanctionner les parents (décision judiciaire ou administrative) est un bon moyen de leur faire prendre conscience de leurs obligations	38%	34%	22%	6%	65
Quel que soit l'âge de l'enfant, les parents doivent être sanctionnés	19%	27%	45%	9%	64
Quelle que soit la gravité de l'infraction commise par l'enfant, les parents doivent être sanctionnés	16%	24%	48%	11%	65
Pour inciter les parents à mieux assumer leurs devoirs, il faut maintenir leurs droits aux prestations familiales	17%	33%	32%	18%	60
Plutôt que de sanctionner les parents, il vaut mieux les aider	43%	37%	14%	6%	63
Le paiement systématique par les parents d'une amende en cas d'infraction commise par leurs enfants serait une bonne mesure	13%	43%	29%	16%	63
La responsabilité des parents pour les actes commis par leurs enfants dépend de l'âge des enfants	16%	46%	22%	16%	63
Les mesures de soutien et d'accompagnement à la parentalité devraient être imposées aux parents	50%	27%	17%	6%	64

Sanctionner les parents :

- 42% des ménages sans enfant de 13 à 17 ans sont tout à fait d'accord avec le fait de sanctionner les parents d'enfant délinquant afin de leur faire prendre conscience de leurs obligations contre 23% des parents d'enfant de 13 à 17 ans (10% de risques de se tromper).

- 60% des hommes de niveau CAP ou collège sont tout à fait en accord avec cette proposition contre 38% des hommes de niveau d'études supérieures et 11% des hommes de niveau lycée (5% de risques de se tromper). De plus, toutes les femmes de niveau primaire sont favorables à cette proposition contre 30% des femmes de niveau d'études supérieures (10% de risques de se tromper).
- 23% des ménages qui connaissent un enfant délinquant sont tout à fait en désaccord avec le fait de sanctionner les parents d'enfant délinquant contre 2% des ménages qui ne connaissent pas d'enfant délinquant (5% de risques de se tromper).
- 52% des ménages tout à fait favorables à la suppression systématique du versement des allocations familiales dès lors qu'un jeune est placé dans un centre éducatif fermé sont également favorables au fait de sanctionner les parents d'enfant délinquant pour leur faire prendre conscience de leurs obligations contre 10% des ménages qui ne sont pas favorables à la suppression systématique du versement des allocations familiales (1% de risques de se tromper).
- 43% des ménages qui pensent qu'une mesure de Tutelles aux Prestations Sociales et Familiales ne permettra pas aux parents d'enfant délinquant de prendre conscience de leurs obligations sont tout à fait d'accord avec le fait de sanctionner les parents contre 38% des ménages qui pensent qu'une mesure TPSF peut permettre aux parents de prendre conscience de leurs obligations (5% de risques de se tromper).
- La quasi-totalité des ménages tout à fait d'accord avec le fait de sanctionner les parents d'enfant délinquant quelque soit la gravité de l'infraction commise et quelque soit l'âge de l'enfant sont tout à fait d'accord avec le fait de sanctionner les parents d'enfant délinquant (1% de risques de se tromper).
- 75% des ménages qui sont tout à fait en désaccord avec le fait d'aider les parents d'enfant délinquant plutôt que de les sanctionner, sont tout à fait d'accord avec le fait de sanctionner les parents afin de leur faire prendre conscience de leurs obligations (5% de risques de se tromper).

Plutôt que de sanctionner les parents, il vaut mieux les aider :

61% des ménages défavorables à la suppression systématique du versement des allocations familiales dès lors qu'un mineur est placé dans un centre éducatif fermé, sont tout à fait d'accord avec le fait d'aider les parents d'enfant délinquant plutôt que de les sanctionner contre 29% des ménages favorables à la suppression des allocations familiales (10% de risques de se tromper).

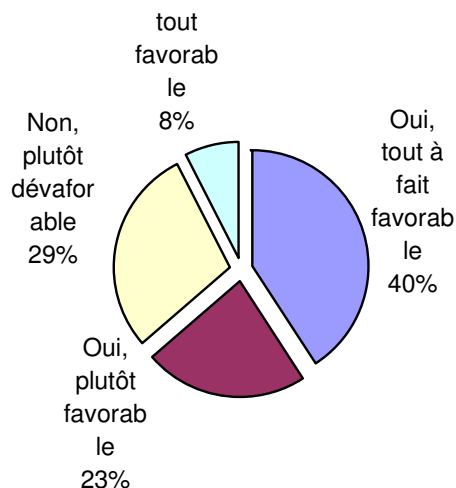
Dans la lutte contre la délinquance, les ménages qui pensent qu'il vaut mieux sanctionner les parents, sont plus souvent des ménages sans enfant de 13 à 17 ans, des hommes et des femmes de niveau scolaire plus modeste et qui ne connaissent pas d'enfant délinquant. Ces ménages sont également plus souvent d'accord avec le fait de supprimer les allocations familiales aux parents dont l'enfant est placé dans un centre éducatif fermé.

A l'inverse, les ménages qui pensent qu'il vaut mieux aider les parents plutôt que de les sanctionner sont moins souvent favorables à la suppression des allocations familiales dans le cas où un enfant est placé dans un centre éducatif fermé.

4.5. Suppression du versement des allocations familiales

Dans le débat politique actuel, il est question de supprimer systématiquement (le juge n'aurait plus un avis d'appréciation) le versement des allocations familiales dès lors qu'un mineur est placé dans un centre éducatif fermé.

Etes-vous favorable à la suppression systématique du versement des allocations familiales dès lors qu'un mineur est placé dans un centre éducatif fermé ?
(66 répondants)



- Toutes les femmes de 25 à 30 ans et 73% des femmes de 50 à 60 ans sont favorables à la suppression systématique du versement des allocations familiales dès lors qu'un mineur est placé dans un centre éducatif fermé contre 29% des femmes de 30 à 40 ans (10% de risques de se tromper).
- De plus, 69% des ménages sans enfant de 0 à 3 ans sont favorables à cette proposition contre 36% des ménages ayant un enfant de cet âge (10% de risques de se tromper).
- 80% des hommes de niveau primaire sont favorables à la suppression systématique du versement des allocations familiales dès lors qu'un mineur est placé dans un centre éducatif fermé contre 22% des hommes de niveau lycée (10% de risques de se tromper).
- 89% des ménages qui estiment pour inciter les parents d'enfant délinquant à mieux remplir leur obligations il est aussi valable de leur supprimer les allocations que de mettre en place une mesure TPSF, sont favorables à la suppression systématique du versement des allocations familiales dès lors qu'un mineur est placé dans un centre éducatif fermé contre seulement la moitié des ménages qui estiment qu'il est préférable de mettre en place une mesure TPSF (10% de risques de se tromper).

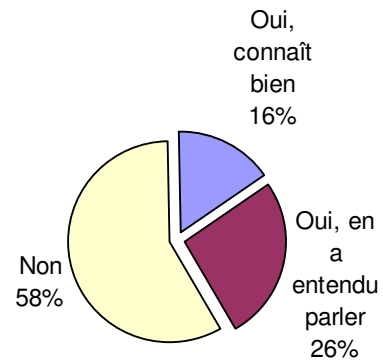
Il apparaît globalement, que 63% des ménages interrogés sont favorables à la suppression des allocations familiales dès lors que le jeune est placé dans un centre éducatif fermé.

Les ménages qui y sont le plus favorables, sont les femmes jeunes ou de plus de 50 ans, sans enfant en bas âge et les hommes de niveau scolaire modeste.

4.6. Mesure de Tutelle aux Prestations Sociales et Familiales

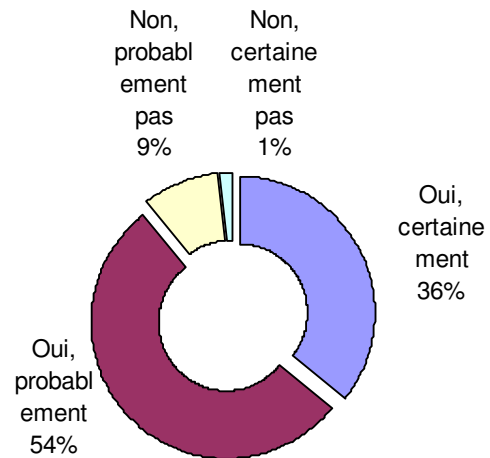
Des mesures éducatives peuvent être ordonnées par le juge pour défendre l'intérêt de l'enfant et apporter un soutien à la famille. Parmi elles, la TPSF (Tutelle aux Prestations Sociales Familiales) consiste à nommer un tuteur qui, tout en menant un accompagnement éducatif auprès des parents, veillera à ce que les prestations soient affectées aux besoins exclusifs de l'enfant (en particulier alimentation, chauffage et logement).

Connaissez-vous l'existence de cette mesure ?
(70 répondants)



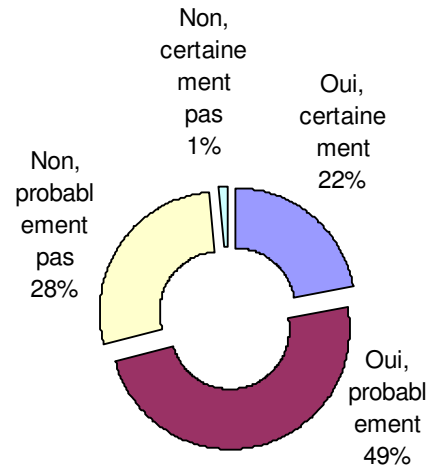
Les $\frac{3}{4}$ des hommes de 40 à 50 ans connaissent l'existence de la mesure TPSF contre aucun homme de 15 à 30 ans (10% de risques de se tromper).

Pensez-vous que ce type de mesure peut permettre aux parents de prendre davantage conscience de leurs obligations envers leurs enfants ?
(67 répondants)



- Tous les hommes de niveau d'études supérieures estiment qu'une mesure TPSF peut permettre aux parents de prendre davantage conscience de leurs obligations envers leur enfant contre les $\frac{3}{4}$ des hommes de niveau collège ou CAP (10% de risques de se tromper).
- 98% des ménages qui pensent que ce type de mesure peut permettre de lutter contre la délinquance, pensent également qu'elle peut permettre aux parents de prendre conscience de leurs obligations. De plus, près des $\frac{3}{4}$ des ménages qui ne pensent pas que ce type de mesure peut permettre de lutter contre la délinquance, pensent tout de même qu'elle peut permettre aux parents de prendre conscience de leurs obligations (1% de risques de se tromper).

Pensez-vous que ce type de mesure peut permettre de lutter contre la délinquance des mineurs ?
(68 répondants)

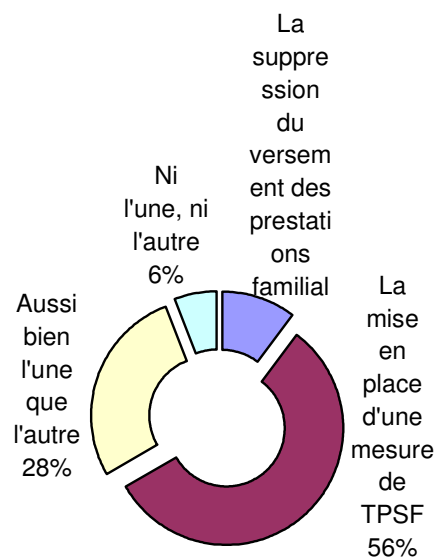


- 93% des chefs de famille de 50 à 60 ans pensent que la mise en place d'une mesure TPSF peut permettre de lutter contre la délinquance contre seulement aucun homme de moins e 25 ans (10% de risques de se tromper).
- 93% des ménages ayant enfant entre 13 et 17 ans pensent que cette mesure peut permettre de lutter contre la délinquance contre 65% des ménages sans enfant de cet âge (10% de risques de se tromper).
- 76% des ménages qui estiment que la mise en place d'une mesure TPSF peut permettre de lutter contre la délinquance, estiment également qu'elle peut permettre aux parents de prendre conscience de leurs obligations (1% de risques de se tromper).

Globalement, 32% des ménages interrogés dans la Nièvre connaissaient le projet de mesure de Tutelles aux Prestations Sociales et Familiales avant la diffusion du questionnaire. Il s'agit plus souvent d'homme de 40 à 50 ans. Toujours, d'une manière générale, 90% des ménages interrogés pensent que cette mesure peut permettre aux parents de prendre conscience de leurs obligations et 77% des ménages pensent qu'elle peut permettre de lutter contre la délinquance. Il existe une relation positive forte entre le fait de penser que la mise en place d'une mesure TPSF peut permettre aux parents de prendre conscience de leurs obligations et qu'elle peut permettre de lutter contre la délinquance.

4.7. Mieux remplir ses obligations

Pour inciter les parents d'enfants ayant commis des actes de délinquance, à mieux remplir leurs obligations qu'est ce qui vous semble préférable ?
(69 répondants)



- 11% des personnes seules interrogées dans la Nièvre estiment que pour inciter les parents d'enfants ayant commis des actes de délinquance à mieux remplir leurs obligations, il est préférable de leur supprimer le versement des allocations familiales contre 8% des couples interrogés.
Par contre, 77% des couples estiment que la mesure la plus efficace serait la mise en place d'une mesure TPSF contre 52% des personnes seules interrogées.
Enfin, les personnes qui pensent que les 2 mesures se valent sont plus souvent des personnes seules (34%) que des couples (0%) (5% de risques de se tromper).
- ¼ des chefs de familles inactifs estiment que la mesure la plus efficace serait la suppression des allocations familiales contre 6% des chefs de famille actifs.
A l'inverse, 60% des chefs de familles actifs pensent que la mesure la plus efficace serait la mise en place d'une mesure de TPSF seulement 44% des chefs de famille inactifs.
- 93% des ménages ayant un enfant entre 13 et 17 ans pensent que la mesure la plus efficace serait la mesure TPSF contre 47% des ménages sans enfant de cet âge.
Enfin, 35% des couples sans enfant de 13 à 17 ans sont favorables à la mise en place des 2 mesures contre aucun ménages ayant à charge un adolescent.
- 14% des ménages favorables à la suppression des allocations familiales dès lors qu'un mineur est placé dans un centre éducatif fermé pensent que pour permettre aux parents de mieux remplir leurs obligations il est préférable de leur supprimer les allocations familiales.
Par contre, 78% des ménages qui ne sont pas favorables à cette suppression, pensent que pour permettre aux parents de mieux remplir leurs obligations il est préférable de mettre en place une mesure TPSF.
Enfin, 40% des ménages favorables à la suppression des allocations familiales, estiment que les 2 mesures se valent pour permettre aux parents de mieux remplir leurs obligations (1% de risques de se tromper).
- Près des 2/3 des ménages qui estiment qu'une mesure TPSF peut permettre aux parents de prendre conscience de leurs obligations et de lutter contre la délinquance estiment que pour permettre aux parents de mieux prendre conscience de leurs obligations il est préférable de mettre en place une mesure TPSF (5% de risques de se tromper).

Les ménages qui pensent préférable, pour inciter les parents d'enfants ayant commis des actes de délinquance à mieux remplir leurs obligations, de leur supprimer le versement des prestations familiales ou de mettre en place les 2 mesures (mesure TPSF et suppression des allocations familiales) sont plutôt des personnes seules, des ménages sans adolescent à charge. A l'inverse, les ménages qui pensent préférable, pour inciter les parents d'enfants ayant commis des actes de délinquance à mieux remplir leurs obligations, de mettre en place une mesure de TPSF sont plutôt des couples, des ménages ayant un adolescent à charge.

SYNTHESE

DE LA PARTIE 4. : LA DELINQUANCE DES MINEURS

Connaissance d'un enfant délinquant :

Les ménages qui connaissent un enfant délinquant dans leur entourage familial sont plutôt des couples, des hommes ou des femmes de niveau scolaire modeste.

Quel acte « délinquant » ? :

Les premiers actes qualifiés de délinquants cités par les ménages qui connaissent un mineur délinquant dans leur entourage familial est le vandalisme, le vol et la consommation de drogue.

Dispositions pour éviter de nouveaux écarts :

Les ménages qui connaissent un jeune délinquant dans leur entourage mais qui n'est pas un de leurs enfants, estiment que les parents du jeune sont intervenus en punissant le jeune ou en dialoguant avec lui pour le responsabiliser.

Un peu plus de la moitié des ménages qui connaissent un jeune délinquant sont également intervenus pour éviter de nouveaux écarts dans le comportement du jeune en dialoguant avec lui pour tenter de le responsabiliser.

Stratégies de lutte contre la délinquance :

Sanctionner les parents d'enfant délinquant (décision judiciaire ou administrative) est un bon moyen de leur faire prendre conscience de leurs obligations : Les ménages qui pensent qu'il vaut mieux sanctionner les parents, sont plus souvent :

- des ménages sans enfant de 13 à 17 ans,
- des hommes et des femmes de niveau scolaire plus modeste
- et qui ne connaissent pas d'enfant délinquant.

Dans la lutte contre la délinquance, ces ménages sont également plus souvent d'accord avec le fait de supprimer les allocations familiales aux parents dont l'enfant est placé dans un centre éducatif fermé.

Plutôt que de sanctionner les parents, il vaut mieux les aider : Les ménages qui pensent qu'il vaut mieux aider les parents plutôt que de les sanctionner sont moins souvent favorables à la suppression des allocations familiales dans le cas où un enfant est placé dans un centre éducatif fermé.

Suppression systématique du versement des allocations familiales dès lors que le mineur est placé dans un centre éducatif fermé :

63% des ménages interrogés sont favorables à la suppression des allocations familiales dès lors que le jeune est placé dans un centre éducatif fermé.

Les ménages qui y sont le plus favorables, sont :

- les femmes jeunes ou de plus de 50 ans,
- les ménages sans enfant en bas âge
- et les hommes de niveau scolaire modeste.

Mesure de Tutelle aux Prestations Sociales et Familiales (TPSF) :

32% des ménages interrogés dans la Nièvre connaissaient le projet de mesure de Tutelles aux Prestations Sociales et Familiales avant la diffusion du questionnaire. Il s'agit plus souvent d'homme de 40 à 50 ans.

90% des ménages interrogés pensent que cette mesure peut permettre aux parents de prendre conscience de leurs obligations et 77% des ménages pensent qu'elle peut permettre de lutter contre la délinquance.

Il existe une relation positive forte entre le fait de penser que la mise en place d'une mesure TPSF peut permettre aux parents de prendre conscience de leurs obligations et qu'elle peut permettre de lutter contre la délinquance.

Pour inciter les parents d'enfant ayant commis des actes de délinquance, à mieux remplir leurs obligations qu'est ce qui vous semble préférable :

Les ménages qui pensent préférable, pour inciter les parents d'enfants ayant commis des actes de délinquance à mieux remplir leurs obligations, de leur supprimer le versement des prestations familiales ou de mettre en place les 2 mesures (mesure TPSF et suppression des allocations familiales) sont plutôt.

A l'inverse, les ménages qui pensent préférable, pour inciter les parents d'enfants ayant commis des actes de délinquance à mieux remplir leurs obligations, de mettre en place une mesure de TPSF sont plutôt.

La suppression du versement des prestations familiales : Seulement 10% des ménages affirment que la suppression du versement des prestations familiales est la mesure la plus efficace pour permettre aux parents de mieux remplir leurs obligations. Cette réponse a été plus souvent citée par des personnes seules, des ménages sans adolescent à charge.

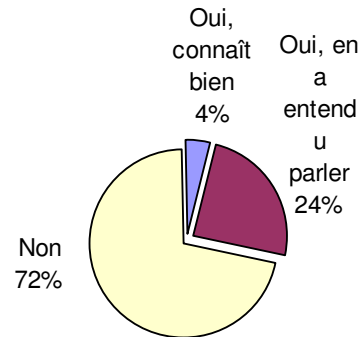
La mise en place une mesure de TPSF : 56% des ménages estiment qu'il s'agit de la mesure préférable pour aider les parents à mieux remplir leurs obligations. Cette réponse a été plus souvent citée par des couples, des ménages ayant un adolescent à charge.

Aussi bien l'une que l'autre : 28% des ménages estiment que les 2 mesures se valent. Cette réponse a été plus fréquemment citée par des personnes seules, des ménages sans adolescent à charge.

5. Le projet d'allocation libre choix

5.1. Connaissance du projet d'allocation libre choix

Connaissiez-vous l'existence du projet d'allocation libre choix ?
(70 répondants)

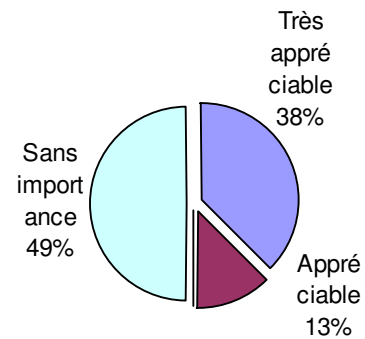


28% des ménages interrogés dans la Nièvre connaissent le projet d'allocation libre choix, seulement 4% d'entre eux affirment bien connaître ce projet.

Réponses des personnes ayant au moins un enfant de moins de 3 ans

5.2. Simplification des démarches administratives

Est-ce que pour vous la mise en place de cette allocation, en substitution de l'AGED, AFEAMA, APE et APJE entraînerait une simplification des démarches administratives :
(8 répondants)



51% des parents estiment que la mise en place du projet d'allocation libre choix entraînerait une simplification des démarches administratives.

5.3. Scénarii possibles

Dans votre situation actuelle, si cette allocation unique de garde de jeune enfant de moins de trois ans était mise en place, que vous permettrait-elle de changer ?

Réponse demandée pour les 3 scénarios proposés (plusieurs réponses possibles pour chaque scénario)

%	si le montant est de :	Scénario 1 150 € mensuels par enfant	Scénario 2 200 € mensuels par ménage	Scénario 3 450 € mensuels par ménage
	Faire appel à des services extérieurs supplémentaires ou complémentaires pour garder son enfant (collectif, grands-parents, assistante maternelle, ...)	57%	63%	33%
	Garder soi-même son enfant par la baisse d'activité professionnelle d'au moins l'un des parents	0%	13%	78%
	Avoir de nouveaux enfants	0%	0%	11%
	Aucun changement	43%	25%	11%
	Nombre répondants	7	8	8

% supérieur à 100 car plusieurs réponses sont possibles pour chaque scénario.

57% des parents interrogés estiment que le scénario n°1 leur permettrait de faire appel à des services extérieurs.

De même, 63% de ces parents pensent que le scénario n°2 leur permettrait de faire appel à des services extérieurs supplémentaires ou complémentaires.

Enfin, 78% de ces parents pensent que le scénario n°3 leur permettrait de garder eux-mêmes leur enfant par une baisse de leur activité professionnelle d'au moins l'un des parents.

5.4. Modes de garde

A l'heure actuelle, quel(s) mode(s) de garde employez-vous pour votre (vos) enfant(s) de moins de trois ans ? (8 répondants)		
Garde par une assistante maternelle à domicile	5	56%
Garde à la maison par un parent	3	33%
Garde à la maison par un autre membre de la famille	3	33%
Accueil en établissement	1	11%
Garde à la maison par une tierce personne, non membre de la famille (ex: assistante maternelle)	1	11%

Les parents interrogés qui ont un enfant de moins de 3 ans, font le plus souvent garder cet enfant par une assistante maternelle à domicile ou le garde eux-mêmes à la maison.

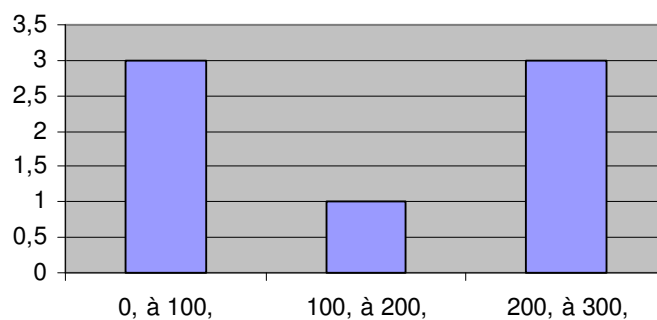
5.5. Frais de garde et prestations perçues

Quel est le coût total mensuel des frais de garde pour l'enfant (ou les enfants) de moins de 3 ans ? (7 répondants)

Médiane : 125 €
25% : 50 €
75% : 250 €

Moyenne : 141 €
Ecart type : 101 €
Minimum : 0
Maximum : 250 €

Coût total mensuel des frais de garde pour l'enfant de moins de 3 ans (en euros)



A l'heure actuelle, de quelle(s) prestation(s) bénéficiez-vous ? (8 répondants)		
APJE	3	33%
AFEAMA	3	33%
APE à taux plein	2	22%
APE à taux partiel	2	22%
Aucune allocation	2	22%
Autre	1	11%

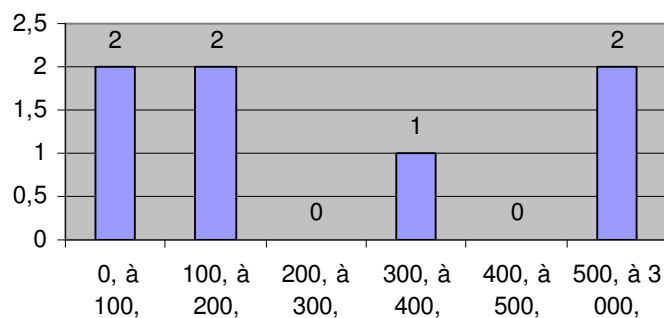
1/3 des parents interrogés qui ont un enfant de moins de 3 ans touchent pour celui-ci l'APJE (Allocation jeune enfant) ou l'AFEAMA (Allocation d'aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée).

A l'heure actuelle, quel est le montant mensuel de ces prestations et aides perçues ?
(7 répondants)

Médiane : 150 €
25% : 0 €
75% : 650 €

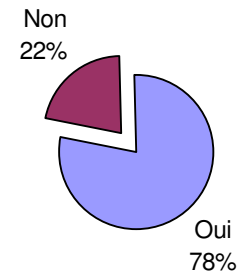
Moyenne : 274 €
Ecart type : 294 €
Minimum : 0
Maximum : 700 €

Montant mensuel des prestations et aides perçues pour la garde de l'enfant (en euros)



5.6. Imposition

Etes-vous imposable ?
(9 répondants)



78% des parents des parents qui ont un enfant de moins de 3 ans sont imposables.

SYNTHESE

DE LA PARTIE 5. : LE PROJET D'ALLOCATION LIBRE CHOIX

Connaissance du projet d'allocation libre choix :

28% des ménages interrogés dans la Nièvre connaissent le projet d'allocation libre choix, seulement 4% d'entre eux affirment bien connaître ce projet.

Simplification des démarches administratives et projet d'allocation libre choix :

51% des parents estiment que la mise en place du projet d'allocation libre choix entraînerait une simplification des démarches administratives.

Scénarii possibles :

Scénario n°1 (150 € mensuels par enfant) : 57% des parents interrogés estiment que ce scénario leur permettrait de faire appel à des services extérieurs.

Scénario n°2 (200 € mensuels par ménage) : 63% de ces parents pensent que ce scénario leur permettrait également de faire appel à des services extérieurs supplémentaires ou complémentaires.

Scénario n°3 (450 € mensuels par ménage) : 78% de ces parents pensent que ce scénario leur permettrait de garder eux-mêmes leur enfant par une baisse de leur activité professionnelle d'au moins l'un des parents.

Modes de garde

Les parents interrogés qui ont un enfant de moins de 3 ans, font le plus souvent garder cet enfant par une assistante maternelle à domicile ou le garde eux-mêmes à la maison.

Frais de garde et prestations perçues

1/3 des parents interrogés qui ont un enfant de moins de 3 ans touchent pour celui-ci l'APJE (Allocation jeune enfant) ou l'AFEAMA (Allocation d'aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée).

Imposition

78% des parents des parents qui ont un enfant de moins de 3 ans sont imposables.